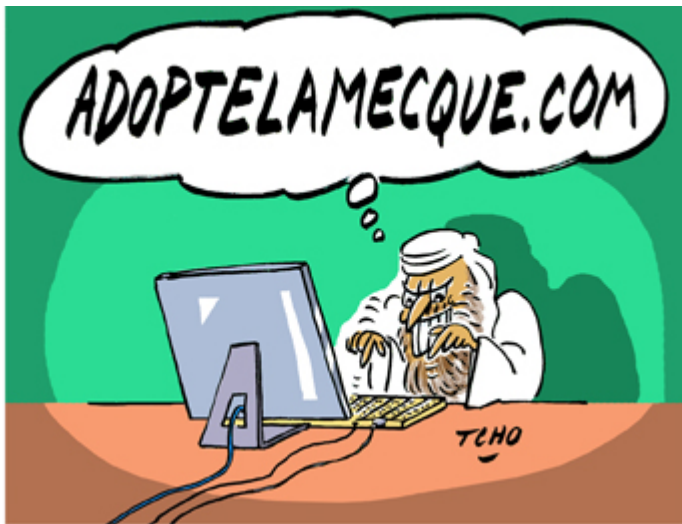


Les pubs pour les sites de rencontre entre musulmans c'est légal, messieurs du CSA ?

écrit par Samia | 30 juillet 2018



Ou, tous les moyens sont bons pour islamiser les non musulmans et ne pas quitter l'islam pour les musulmans !

Un nouveau pas vient d'être encore franchi, je pensais que nous avions atteint des sommets en termes de complaisance face à la communautarisation, l'islamisation de la France. Eh bien non ! On peut encore être étonné. Finalement, c'est positif, on ne s'ennuie pas. Tous les jours nous apportent leur lot de nouveautés.

Ce qui m'a, je dois dire, franchement interloqué c'est la publicité qui vante les mérites du site de rencontre communautaire s'appelant « mektoub » et qui nous mène en bateau d'une façon à peine déguisée. Pourquoi ? Que dire du slogan délivré avec une voix sirupeuse avec un accent maghrébin léger, à peine perceptible. Le voilà en substance :

« Aujourd'hui, il est facile de faire des rencontres en ligne. Mais pour faire LA rencontre, celle qui vous lie pour la vie,

*il y a mektoub, le site de rencontres par affinité culturelle.
Mektoub, prenez votre destin en main »*

Et que dire de la mise en scène, des mains, une blouse blanche à manches mi-longues et des tatouages au henné qui apparaissent au fur et à mesure de la ritournelle. Cela en dit long sur le public visé. Que l'on ne nous prenne pas pour des demeurés !

Cette « affinité culturelle », je l'ai trouvée d'un pathétique... Pourquoi ne pas dire directement un site de rencontre entre musulmans ? Hypocrisie quand tu nous tiens.

Cela ne fait pas très multiculturalisme tout ça, cela fait même discriminant, endogamique mais pour les musulmans on va dire, pas grave, c'est normal, c'est permis de s'afficher de la sorte, réfractaire aux autres. Eux, ils ont le droit de dire qu'ils ne doivent surtout pas se marier avec des non musulmans, des kouffars, des mécréants... On ne prendra surtout pas la peine de les accuser de racisme à vouloir se marier par « affinité culturelle ». **Une même pub pour des non musulmans, chrétiens ou autres ne passerait pas à la télé et ferait hurler bon nombre d'association antiracisme.** Non là, cela passe comme une lettre à la poste. Est-ce légal ? Je me pose la question. Où est le CSA ? Lui qui d'habitude s'excite pour beaucoup moins que cela.

Mektoub c'est la grosse goutte d'eau qui fait déborder le vase. La coupe est pleine. Nous avons d'abord eu les Séphora, always, H&M qui ont mis en avant dans leurs publicités la femme voilée comme faisant partie à part entière du monde occidental, comme étant un fait commun et banal. Ces sociétés, par leurs objectifs marchands bien évidemment dénués de toute morale, ont fait passer des messages en apparence anodins. Voyez comme le voile, enfin les femmes voilées sont des femmes comme toutes les autres, avec des envies de mode, des besoins féminins, en somme sont des clientes comme toutes les autres.

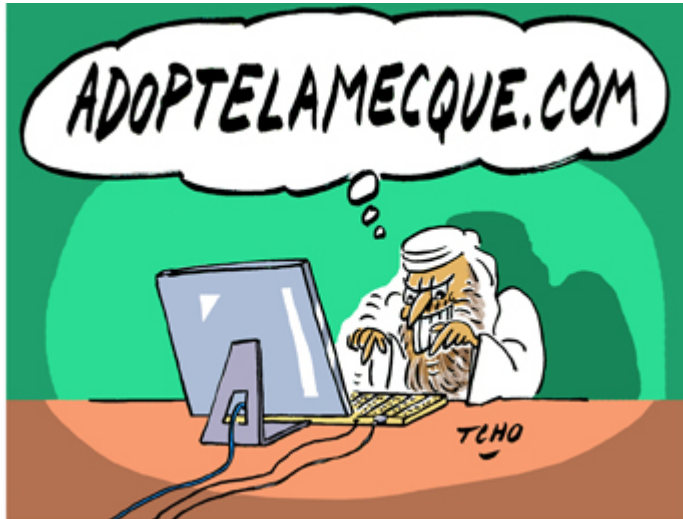
Pour ma part, je n'en ai jamais douté, là n'est pas le propos. Il y a sûrement même des femmes voilées qui peuvent être sympathiques. Cela doit exister, tout existe.

Le propos, le problème n'est pas là. Le souci c'est qu'en ayant banalisé le voile, instrument de propagande de l'islam conquérant, on lui a donné une image inoffensive, ce qu'il n'est pas puisque qu'il est une arme d'islamisation efficace au vu de sa propagation. Il est également à son corps défendant un instrument de répression du sexe faible, chose inacceptable pour une société se targuant de lutter contre les inégalités homme-femme. De plus, on lui a permis par ce biais une visibilité sympathique pouvant amener les personnes facilement influençables, hésitantes à franchir le pas du voilement.

En définitive, toutes ces pubs par leur caractère ordinaire ont amenuisé encore plus la vigilance de la masse citoyenne déjà bien atteinte de dhimmitude aiguë.

Bien évidemment, il ne faut pas compter sur ces sociétés pour lutter contre la communautarisation, l'islamisation de la France. Leurs objectifs c'est de vendre le plus possible point barre. Non, ce sont les diffuseurs que nous devrions interpeller puisque la plupart d'entre eux reçoivent des deniers publics pour exister. Leur rôle n'est sûrement pas de faire le jeu des communautés mais plutôt de s'adresser à tous les citoyens avec le plus de neutralité possible. Aussi, la France me semble t-il est censée être laïque, républicaine (une et indivisible). Où sont donc passées ces valeurs ?

La France est apparemment en vacances, toute l'année, puisque maintenant des sites comme mektoub s'affichent sans complexe sur les chaînes publiques, les médias recevant des subventions de la république française. Pour qui tout ça ? Pour le plus grand bonheur de nos chers musulmans.



Note de Christine Tasin

En appeler le CSA ? Si on en croit leurs fondamentaux (merci à Hollande et Macron qui ont nommé leurs dirigeants), les choses sont claires :

Il ne s'agit pas – plus – de respecter tout simplement les lois françaises... Pas du tout.

Il s'agit de respecter – et faire respecter – les droits de la diversité (en français dans le texte, voir ci-dessous) et des opinions indépendantes (sauf celles de Zemmour, naturellement).

Il s'agit aussi naturellement de représenter la diversité – en français dans le texte, également -. Les autres volets, droits des femmes, protection de la jeunesse... ne sont là, apparemment, que pour faire joli.

LA GARANTIE DES DROITS ET LIBERTÉS

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel veille à ce que les contenus audiovisuels à la télévision, à la radio et sur les services de médias audiovisuels à la demande (SMAD) respectent les droits relatifs à la diversité des publics et l'indépendance de l'expression des opinions.

LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET DES MINEURS	LA REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ	LES DROITS DES FEMMES
- Les enfants et les écrans : les conseils du CSA - L'Observatoire « Education & Médias » - Semaine de la presse et des médias dans l'école : le CSA ouvre ses portes à des lycéens et des étudiants - L'offre de programmes jeunesse - La signalétique jeunesse - La protection des tout-petits - La protection des mineurs participant aux émissions télévisées - Les obligations des SMAD - Radio : les conseils du CSA - La protection des mineurs sur Internet - Le Comité d'experts Jeune public du CSA	- Quel est le rôle du CSA dans la promotion de la diversité ? - L'Observatoire de la Diversité - Qu'est-ce que le baromètre de la Diversité ? - La diversité à la télévision - La diversité à la radio - Audiovisuel et handicap : les professionnels de l'audiovisuel s'expriment	- Les actions du CSA - Les textes juridiques sur les droits des femmes - Les ressources documentaires - Médiatiser le sport féminin

<https://www.csa.fr>

La messe est dite. Pardon, la charia est là.

Qui donc regarde encore la télé, fors les musulmans, au fait ?